

## Procès-verbal n° 10 de la Commission durabilité

---

Séance du 10 janvier 2013, de 17h00 à 18h00 – Café Anthropos, Amphipôle  
Procès-verbal Delphine Douçot

---

Présent-e-s  
Dominique Bourg  
Benoît Frund  
Déborah Philippe  
Philippe Gagnebin  
Alain Kaufmann  
Martine Hennard Dutheil  
Sophie Swaton  
Xavier Company  
Christelle Michel  
Blaise Tissot  
Pierre Pfefferlé  
Patrick Arnold  
Muriel Cloux  
Julien Meillard

Excusé-e-s  
Maxime Mellina - Manéli Farahmand (suppl. Sarah Azzopardi-Ljubibratic) - Antoine Guisan - Alain Papaux - Rachel Falconer - Rémy Freymond - Antoinette Charon - Jean-Moïse Rochat

Absent-e-s  
Dominique Vinck

---

### Ordre du jour

1. Acceptation du PV du 5 décembre 2012
  2. Validation du document Agenda 21 de l'UNIL - 2013
  3. Etat des lieux des projets et sous-groupes "Durabilité"
  4. Information et discussion sur un nouveau nom pour l'Agenda 21 de l'UNIL
  5. Planification des prochaines séances et divers
- 

#### 1. Acceptation du PV du 05 décembre 2012

Le PV est accepté par les membres présents.

#### 2. Validation du document Agenda 21 de l'UNIL – 2013

Aucun commentaire n'est relevé. Le document est donc validé.

#### 3. Etat des lieux des projets et sous-groupes "Durabilité"

Delphine Douçot présente brièvement les groupes de travail déjà mis en place pour oeuvrer à la réalisation des actions contenues dans l'Agenda 21. En résumé, un groupe de travail chargé des actions E1 et E2 se réunit déjà depuis juin 2012. Un autre groupe en charge de réfléchir sur la mise en œuvre de l'action C8 « Guide pour l'organisation d'événements durables » va se réunir pour la première fois le 17 janvier 2013.

Martine Hennard Dutheil commente le fait qu'il est bénéfique que l'on produise des documents sur la durabilité et que l'on se penche sur la thématique des manifestations.

Pierre Pfefferlé interroge sur la diversité des types de manifestations organisées sur le site de l'UNIL et proposerait qu'en complément d'un guide, une personne portant le rôle de conseiller pour les organisateurs d'événements durables, et/ou de « contrôleur » pour vérifier que les éléments du guide soient bien mis en pratique.

Julien Meillard interroge sur le fait de rendre ce guide contraignant pour les organisateurs.

Delphine Douçot répond que le groupe de travail a été formé pour réfléchir à tous les aspects liés à la durabilité d'une manifestation, mais aussi à la manière d'intégrer et de faire vivre ce guide dans le fonctionnement de l'UNIL. Les membres de la commission seront informés des avancées du groupe.

Dominique Bourg résume la situation du groupe de travail chargé de réfléchir sur les mesures E1 « Créer un programme de cours crédité sur la durabilité ouvert à toutes les facultés » et E2 « Mettre sur pied un Master interfacultaire en durabilité ». L'action E1 s'est matérialisée par l'intégration d'un module « durabilité » au programme existant (Sciences2). Ce module s'articule en deux phases : une phase de cours d'introduction sur la durabilité de 28h, donné par Dominique Bourg et une phase où plusieurs thématiques de la durabilité seront enseignées plus en détails par des enseignants de l'UNIL (pour l'instant ces dernières seraient les suivantes: l'éthique de la durabilité, la philosophie politique de la durabilité, l'esthétique de la durabilité et l'économie de la durabilité). Ce module devrait être mis en place en automne 2013.

Pour l'action E2, la situation semble évoluer positivement. Plusieurs contacts ont été établis avec les facultés de philosophie, de SSP et des lettres. Les facultés de droit et de HEC supporteraient ce master sous forme d'enseignement, sans devenir signataire du master délivré. La FGSE porterait la responsabilité administrative de ce master, mais le diplôme serait signé par les doyens des facultés partenaires. Ce master serait dédié à la transition écologique et serait accompagné par un comité scientifique (2 personnes/faculté). L'idée serait de profiter de la mobilité de Bologne et toucher des étudiants d'horizons différents. La langue du master serait le français, certains cours pouvant être dispensés en anglais.

Martine Hennard Dutheil, chargée d'établir le contact avec la faculté des lettres, demande si elle peut le faire de manière officieuse ou officielle. Dominique Bourg répond que ce master est un projet officiel. Déborah Philippe interroge sur la différence entre une faculté partenaire de ce master ou simplement associée. La différence consiste en le fait qu'une faculté partenaire reconnaît la délivrance de ce diplôme, tandis que la faculté associée participe à son contenu sans signer le diplôme.

#### **4. Information et discussion sur un nouveau nom pour l'Agenda 21 de l'UNIL**

Benoît Frund explique que le plan d'intention de l'UNIL a été repris, comme à son habitude, par la DGES (Direction générale de l'enseignement supérieur) pour élaborer son plan stratégique pluriannuel, présenté au Grand Conseil. Les objectifs du plan d'intention liés à la durabilité ont quasiment été retranscrits tels quels. Mme Anne-Catherine Lyon a cependant mentionné la proposition de changer le nom d'Agenda 21 et de trouver pour ce plan d'actions un autre nom moins « usagé ».

Delphine Douçot indique que le dicastère Durabilité et Campus a déjà contacté UNICOM pour réfléchir à un nouveau nom qui pourrait accompagner une campagne plus générale de communication sur ce plan d'action et sur les efforts de l'UNIL en termes de durabilité. Ce changement de nom trouverait sa logique dans le fait que l'outil Agenda 21 est d'avantage lié à la notion de développement durable telle qu'elle a été défini en 1992 par le rapport Brundtland. L'UNIL ayant décidé d'abandonner cette définition au profit du terme durabilité, il serait cohérent de créer un nouveau terme pour cet outil.

Alain Kaufman mentionne qu'il est vrai que ce terme ne fait plus « rêver » et qu'il ne parle pas de lui-même. Martine Hennard Dutheil mentionne qu'il serait bien d'indiquer le terme « durabilité » qui sera plus lisible et plus claire. Sont proposés « Agenda de la durabilité », « Université en transition »...L'important c'est de ne pas provoquer de perte d'identification. Il faut continuer à réfléchir...

#### **5. Planification des prochaines séances et divers**

Delphine Douçot commence par présenter Julien Meillard ([julien.meillard@unil.ch](mailto:julien.meillard@unil.ch)) qui sera son remplaçant pendant son congé de maternité. Elle rappelle que les tâches de la commission seront pour l'année 2013 de suivre les actions de l'Agenda 21 et de servir de groupes de résonance pour juger des propositions. Certains des membres suivront également des réunions de groupe de travail. La fréquence des séances de la commission peut donc être revue à la baisse. Il est donc proposé aux membres d'organiser en 2013 une séance en mars – juin – septembre – novembre et décembre. Ces deux derniers mois seront consacrés à un bilan général de la mise en œuvre de la version 2013 de l'Agenda 21 et de sa mise à jour.

Cette fréquence est acceptée par les membres et un doodle fixera prochainement les dates de réunions.

La séance est levée à 18h.